



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 24 FÉVRIER 2021, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Était présent à Sainte-Julie :

Monsieur Daniel Plouffe Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par visioconférence :

Madame Marilyn Nadeau	Vice-Présidente et Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Yves Corriveau	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Nicole Marchand	Déléguée substitut de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Daniel Plouffe.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux du Conseil d'Administration des :
 - 3.1 27 janvier 2021
 - 3.2 17 février 2021



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 13 janvier 2021:
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Départ – Policier temporaire
 - 5.2 Embauche – Technicien en informatique
 - 5.3 Départ à la retraite d'un agent de liaison
 - 5.4 Promotion comme Capitaine – Gendarmerie
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Soumission 2021-003 pour divers articles vestimentaires pour les policiers
 - 6.2 Demande de prix 2021-R-010 pour l'achat de vestes pare-balles – Approbation de l'excédent affecté « Projet spéciaux »
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
 - 7.1 Règlement 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et dépôt de projet
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :30 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION**

Adoption de l'ordre du jour

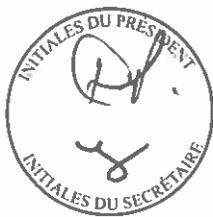
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2228



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-21-2229

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption des procès-verbaux du Conseil d'Administration des 27 janvier et 17 février 2021

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 27 janvier 2021 et de la séance spéciale du 17 février 2021;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 janvier 2021 et celle de la séance spéciale tenue le 17 février 2021 par le Conseil d'Administration soient et sont approuvés tel que présentés au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2230

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 13 janvier 2021

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 13 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 13 janvier 2021;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 13 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS**

CA-21-2231

POINT 5.1 **RÉSOLUTION** **Départ – Policier temporaire**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier temporaire :

- Rosalie Roy

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Nicole Marchand

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 6 février 2021;

- Rosalie Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2232

POINT 5.2 **RÉSOLUTION** **Embauche – Technicien en informatique**

ATTENDU la résolution CA-21-2219 adoptée le 27 janvier 2021 par le Conseil d'Administration confirmant le départ volontaire de Monsieur Charles-Éric Haché;

ATTENDU que ce départ créait une vacance au poste de technicien en informatique;

ATTENDU qu'un affichage pour le comblement de ce poste s'est tenu du 18 janvier au 29 janvier 2021;

ATTENDU qu'aucune candidature de l'interne n'a été déposée mais quelque 84 candidatures l'ont été à l'externe;

ATTENDU que quatre (4) personnes ont été retenues pour passer une entrevue;

ATTENDU que les entrevues se sont déroulées les 3, 4 et 11 février 2021;

ATTENDU que le comité de sélection composé de Monsieur Nicolas Azoulay (Responsable des technologies de l'information et des télécommunications) et de Madame Geneviève Laliberté (Conseillère en ressources humaines) a retenu la candidature de Monsieur Robert Di Fabio;



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines, recommandant également l'embauche de Monsieur Robert Di Fabio;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche, à compter du 15 mars 2021, de la personne suivante, au poste de « technicien en informatique » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au taux horaire de 33,84\$ (classe 7, salaire 2020, échelon 1) et suivant, pour les autres conditions, les avantages prévus à la convention collective de travail des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie prévoyant notamment une période d'essai de huit cent soixante-dix-huit (878) heures travaillées:

→ Monsieur Robert Di Fabio

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2233

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Départ à la retraite d'un agent de liaison

ATTENDU la décision de Madame Michèle Fiset de prendre officiellement sa retraite après plus de vingt-huit (28) années de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Madame Michèle Fiset au 31 mars 2021;

ATTENDU que Madame Michèle Fiset est agent de liaison au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Madame Michèle Fiset et de la rendre effective au 31 mars 2021;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2234

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Promotion comme Capitaine -- Gendarmerie

ATTENDU la promotion de Madame Caroline Loiseau au poste d'inspecteur-chef;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau capitaine;

ATTENDU qu'un affichage pour le comblement de ce poste s'est tenu du 7 au 21 janvier 2021;

ATTENDU que nous avons reçu une (1) candidature, celle du sergent administratif Daniel Grégoire;

ATTENDU que le comité de sélection, composé de Monsieur Marco Carrier (Directeur de police), Monsieur Alain Bourdages (Assistant-directeur), Monsieur Richard Gauthier (Assistant-directeur responsable de la gendarmerie) et de Madame Marie-Ève Mazza (directrice des ressources humaines) a rencontré Monsieur Daniel Grégoire en entrevue.

ATTENDU le rapport présenté par la Directrice des ressources humaines, Madame Marie-Ève Mazza;

ATTENDU qu'il y a lieu d'attribuer au sergent administratif Daniel Grégoire la fonction de capitaine;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER une promotion au sergent administratif Daniel Grégoire, afin de lui conférer le statut de capitaine de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

DE RENDRE effective ladite promotion au 28 février 2021;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-21-2235

POINT 6.1 **RÉSOLUTION**

Soumission 2021-003 pour divers articles vestimentaires pour les policiers

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent doit, afin de respecter l'article 30 de la convention collective intervenue avec la Fraternité, disposer d'articles vestimentaires notamment de chemises manches courtes et longues de même que des pantalons, pour répondre aux besoins des policiers et policières pour l'année 2021;

ATTENDU que la Régie a préparé et fait publier un appel d'offres (soumission 2021-003) dans trois quotidiens locaux et le site électronique d'appels d'offres (SEAO);

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a eu lieu à la date et l'heure prévue soit le 15 février 2021 à 10:05 heures;



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la soumission a été divisée en huit (8) groupes, en fonction des différents achats qui doivent être effectués;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre pour les groupes 1, 2, 3, 5, 7 et 8;

ATTENDU qu'aucune soumission n'a été déposée pour le groupe 4;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre pour le groupe 6;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Nancy Prévost, Acheteur, dressant les prix soumis pour chacun des groupes distinctivement;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *Martin Lévesque Inc.* a déposé une soumission conforme pour les groupes 1, 2, 3, 5, 7 et 8;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *Uniform Works* a déposé une soumission conforme pour le groupe 6;

ATTENDU que la dépense correspondant à la soumission conforme pour les articles vestimentaires des groupes 1, 2, 3, 5, 7 et 8 est de 80 528,90 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que la dépense correspondant à la soumission conforme pour les articles vestimentaires du groupe 6 est de 10 797,00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2021 plus particulièrement au poste financier numéro 02-210-94-651;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER le contrat pour l'achat de différents articles vestimentaires pour policiers et policières pour l'année 2021, aux entreprises ayant les plus basses soumissions pour chacun des groupes, soit :

- Les groupes 1, 2, 3, 5, 7 et 8 à *Martin Lévesque Inc.* pour un montant de 80 528,90 \$ plus les taxes applicables;
- Le groupe 6 à *Uniform Works* pour un montant de 10 797,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, à effectuer lesdits achats et à signer tous les documents pertinents à ces transactions;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

CA-21-2236

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Demande de prix 2021-R-010 pour l'achat de vestes pare-balles – Appropriation de l'excédent affecté « Projets spéciaux »

ATTENDU que la Régie a l'obligation suivant l'article 30.1 F) de la convention collective la liant à ses policiers de fournir à chacun, à tous les cinq (5) ans, une veste pare-balles;

ATTENDU que la Régie devra, en 2021, remplacer cent-six (106) vestes pare-balles (82 pour hommes; 24 pour femmes);

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a procédé, sur invitation, à une demande de prix pour l'acquisition de ce matériel auprès de deux (2) fournisseurs à savoir:

- TEN4 Body Armour (Laurierville, Québec);
- Valley Associates (Cumberland, Ontario);

ATTENDU que deux (2) propositions ont été déposées;

ATTENDU que lesdites propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU la recommandation de Madame Nancy Prévost, acheteur, de retenir la proposition de l'entreprise « *TEN4 Body Armour* »;

ATTENDU la recommandation de Madame Prévost, de faire l'achat des vestes pare-balles de l'entreprise « *TEN4 Body Armour* » pour un prix de 73 623,85 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que l'adoption du budget 2021 prévoit l'appropriation d'un excédent affecté « projets spéciaux » d'un montant de 51 000 \$ pour cette dépense;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *TEN4 Body Armour* » le contrat pour l'achat de cent-six (106) vestes pare-balles pour un prix de 73 623,85 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER l'appropriation d'un excédent affecté « projets spéciaux » d'un montant de 51 000 \$;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annulation

CA-21-2237

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6.3 RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 146 580,44 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION

CA-21-2238

POINT 7.1 RÉSOLUTION

Règlement 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et dépôt de projet

Je, Madame Marilyn Nadeau, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

POINT 8 DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1 CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 10 février 2021 :

a) 5 février 2021

Roy Bélanger Avocats s.e.n.c.r.l.

▸ Monsieur Jean-Luc Tremblay,
président
Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent
Comité de retraite

Re : Mise en demeure – Transfert des
droits des policiers cadres à un
autre régime de retraite



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

b) 5 février 2021

Roy Bélanger Avocats s.e.n.c.r.l.

▶ Monsieur Daniel Plouffe, président
Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent

Re : Mise en demeure – Transfert des
droits des policiers cadres à un
autre régime de retraite

II. Soumise au Conseil d'Administration du 24 février 2021 :

Aucune

POINT 9 VARIA

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-21-2239

POINT 11 RÉSOLUTION Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


DANIEL PLOUFFE
Président